



INSTITUTIONEN FÖR
SPRÅK OCH LITTERATURER

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX CONSTITUANTS DE LA PHRASE EN FRANÇAIS

Étude morphosyntaxique de cinq traductions de la
Genèse

Martin Olsson

| | |
|-------------------------|--|
| Uppsats/Examensarbete: | 15 hp |
| Program och/eller kurs: | FR1302 |
| Nivå: | Grundnivå |
| Termin/år: | Vt/2021 |
| Handledare: | Christina Lindqvist |
| Examinator: | Ugo Ruiz |
| Rapport nr: | xx (ifylles ej av studenten/studenterna) |

Abstract

| | |
|-------------------------|--|
| Uppsats/Examensarbete: | 15 hp |
| Program och/eller kurs: | FR1302 |
| Nivå: | Grundnivå |
| Termin/år: | Vt/2021 |
| Handledare: | Christina Lindqvist |
| Examinator: | Ugo Ruiz |
| Rapport nr: | xx (ifylles ej av studenten/studenterna) |
| Nyckelord: | franska, fornfranska, latin, diakron lingvistik, ordföljd, morfologi, syntax, verb, noll-subjekt |

Cette étude diachronique suit l'évolution des principaux constituants de la phrase française **partant du constat** que la compréhension mutuelle des locuteurs en dépend. Le but de ce mémoire est de suivre le marquage des principaux constituants de la phrase (sujet, verbe, objet direct) à travers un corpus de cinq versions du récit de la création biblique (Genèse 1,1-2,3) traduites aux différentes époques proposées par **Boysen (1996)** : ancien français, moyen français, français classique et français moderne. Afin d'illustrer le cycle morphologique de Dixon (1994), une version latine y a été ajoutée. Le corpus, se constituant d'environ 4000 mots, est analysé en fonction d'ordre des constituants, de marquage casuel, de marquage du sujet au sein du groupe verbal ainsi que d'usage du pronom personnel sujet. Le résultat suggère que l'ordre des constituants est devenu plus rigide. L'ordre dominant du français à travers les époques semble être SVO/S (sujet-verbe-objet direct/sujet logique). Le résultat propose aussi que le marquage casuel s'est mis complètement hors d'usage entre le XIII^e et le XVI^e siècle, que le marquage du sujet au sein du groupe verbal reste, mais que le nombre de pronoms personnels sujets explicites a augmenté au fil des siècles. Toutefois, en **regardant le** résultat, il faut se souvenir que l'étude se fonde sur un corpus limité.

Mots-clés : français, ancien français, latin, linguistique diachronique, ordre des constituants, morphologie, syntaxe, verbe, sujet nul

Denna diakrona studie följer utvecklingen av den franska satsens huvudkomponenter, då dessa är av avgörande betydelse för den ömsesidiga förståelsen. Studiens mål är att genom en korpusstudie följa hur subjekt, verb och direkt objekt markeras genom historien. Korpusen består av fem versioner av Bibelns skapelseberättelse (Första Mosebok 1:1-2:3), alla översatta under olika epoker i franska språkets historia : fornfranska, medeltidsfranska, klassisk franska och modern franska (Boysen 1996). I syfte att illustrera Dixons (1994) morfologiska cykel har en latinsk version lagts till. Korpusen, som uppgår till cirka 4000 ord, har analyserats med avseende på ordföljd, kasus, subjektböjt verb och bruk av personliga pronomen. Resultatet pekar på att ordföljden har blivit fastare. SVO/S (subjekt-verb-objekt/egentligt subjekt) verkar dominera i franskan genom historien. Resultatet visar också att kasusmarkeringarna slutgiltigt togs ur bruk mellan 1200-talet och 1500-talet och att de personböjda verben består trots att antalet utsatta subjektpronomen har stigit. Vid beaktandet av resultatet måste korpusens ringa omfattning vägas in.

Nyckelord: franska, fornfranska, latin, diakron lingvistik, ordföljd, morfologi, syntax, verb, noll-subjekt

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Liste des abréviations..... | 3 |
| 1. Introduction..... | 4 |
| 1.1 But de l'étude et questions de recherche..... | 5 |
| 2. Partie théorique et recherches antérieures..... | 7 |
| 2.1 Histoire externe : histoire du français..... | 7 |
| 2.2 Histoire interne : thèmes grammaticaux..... | 8 |
| 2.2.1 Principaux constituants : ordre des constituants et système casuel.. | 9 |
| 2.2.2 Verbe et sujet..... | 11 |
| 2.2.3 Typologie morphologique et le cycle de Dixon..... | 13 |
| 2.2.4 Grammaire de l'ancien français et terminologie casuelle..... | 14 |
| 2.3 Bilan..... | 15 |
| 3. Méthode et matériaux..... | 17 |
| 3.1 Méthode..... | 17 |
| 3.1.1 Ordre des principaux constituants..... | 18 |
| 3.1.2 Marquage casuel des principaux constituants..... | 19 |
| 3.1.3 Verbe et sujet : marquage du sujet au sein du groupe verbal et usage du pronom personnel sujet..... | 20 |
| 3.2 La Bible en français..... | 21 |
| 3.3 Corpus..... | 22 |
| 4. Analyses et résultat..... | 25 |
| 4.1 Analyses synchroniques..... | 25 |
| 4.2 Analyses diachroniques..... | 26 |
| 4.2.1 Ordre des constituants..... | 26 |
| 4.2.1.1 Structure (O)V(O)..... | 27 |
| 4.2.1.2 Structure SV(O)(S)..... | 28 |
| 4.2.1.3 Structure VS(O)..... | 28 |
| 4.2.2 Système casuel..... | 29 |
| 4.2.3 Verbe et sujet..... | 30 |

| | |
|--|-----------|
| 4.3 Bilan..... | 32 |
| 5. Discussion et conclusion..... | 33 |
| 6. Références bibliographiques..... | 36 |
| 7. Annexe..... | 38 |
| Légende des tableaux..... | 38 |
| Légende des figures..... | 38 |

Liste des abréviations

| | |
|-----------|---------------------------|
| +CAS | cas marqué |
| -CAS | cas non marqué |
| +PERSONNE | personne |
| -PERSONNE | personne non marquée |
| Acc. | (cas) accusatif |
| Act. | (verbe) actif |
| COD | complément d'objet direct |
| CR. | cas régime |
| CS. | cas sujet |
| Gn. | Genèse |
| Ind. | indicatif |
| N | nom |
| Nom. | (cas) nominatif |
| O | objet direct |
| Prés. | présent |
| Pron. | pronom |
| S | sujet |
| Sg. | singulier |
| Subj. | subjonctif |
| V | verbe |

Les abréviations des traductions étudiées se basent sur le siècle où elles ont été traduites :
IV, XIII, XVI, XVIII, XX.

1. Introduction

Le français, comme toute langue vivante, change **au fil** du temps. L'histoire de la langue française revitalise la citation suivante de Saussure *et al.* (1955 : 150) :

En effet l'immobilité absolue n'existe pas ; toutes les parties de la langue sont soumises au changement ; à chaque période correspond une évolution plus ou moins considérable. Celle-ci peut varier de rapidité et d'intensité sans que le principe lui-même se trouve infirmé ; le fleuve de la langue coule sans interruption ; que son cours soit paisible ou torrentueux, c'est une considération secondaire.

Ces changements constants constituent la base de l'étude diachronique. Bien que l'on retrouve les sources du français dans le latin, la morphosyntaxe du français moderne diverge considérablement de celle du latin. Les mots sont peut-être plus nombreux en français avec des articles et des pronoms sujets explicites, mais plus longs en latin avec des désinences de cas des noms et de personne des verbes. En effet, un changement typologique a eu lieu : le latin était une langue flexionnelle tandis que le français se développe vers une langue isolante (Dixon 1994 : 183).

Néanmoins, au fil des changements, l'objectif suprême du langage est la communication. La compréhension mutuelle entre le locuteur et l'interlocuteur est donc essentielle dans toute communauté linguistique. Au niveau de l'énoncé, ceci implique que le locuteur construit et que l'interlocuteur interprète les phrases selon les mêmes conventions, c'est-à-dire la même grammaire. Dans les phrases *Paul frappe Pierre* et *Pierre frappe Paul* les constituants sont les mêmes mais le sens des phrases diverge, ce qui s'explique par le fait que l'ordre des constituants régit les relations grammaticales en français moderne. Cette analyse se réalise donc au niveau syntaxique et le français est considéré comme une langue SVO (l'ordre de base des constituants est : sujet-verbe-objet direct). La phrase *Paul frappe Pierre* se traduit en latin *Paulus Petrum verberat* ou *Petrum Paulus verberat* ou *Verberat Paulus Petrum*, tandis que la phrase *Pierre frappe Paul* se traduit par *Petrus Paulum verberat* ou *Paulum Petrus verberat* ou *Verberat Petrus Paulum*. Nous voyons donc que l'ordre des mots peut varier en latin puisque les fonctions des constituants sont morphologiquement marquées. Autrement dit, la morphologie régit les relations grammaticales et l'analyse se fait donc au niveau morphologique. Le latin et le français se basent donc sur des conventions linguistiques différentes. À la connaissance de l'auteur **de cette étude**, une **analyse qui se focalise sur** l'évolution des principaux constituants de la phrase à travers des textes bibliques au fil des siècles n'a pas été faite, raison qui **motive** une telle étude.

1.1 But de l'étude et questions de recherche

Le but de ce mémoire sera de suivre l'évolution du marquage des principaux constituants à travers un corpus de cinq versions du récit de la création biblique (Genèse 1.1-2.3) issues **de** ces différentes époques de façon à ce que l'évolution de la morphosyntaxe du français soit illustrée. La question principale qui est à l'origine de l'étude est :

- *Comment **s'illustre** l'évolution de la morphosyntaxe des principaux constituants du français à travers le récit de la création biblique de différentes époques ?*

Cependant, cette question va au-delà de la portée de ce mémoire, ce qui nous mène à préciser l'objet de l'étude et de délimiter la question. L'objet d'étude sera cinq versions du récit de la création biblique (Genèse 1.1-2.3). **Ces textes ont été choisis à cause de leur accessibilité et chacun d'entre eux** constituera une fenêtre vers son époque selon la délimitation temporelle proposée par Boysen (1996): ancien français, moyen français, français classique et français moderne, auxquelles s'ajoute le latin, langue ancêtre du français. Ceci nous mène à une question précise en trois parties :

- *À partir de chaque texte du corpus, comment peut-on décrire l'évolution*
 1. *de l'ordre des principaux constituants ?*
 2. *du marquage casuel des principaux constituants ?*
 3. *du marquage du sujet au sein du groupe verbal et l'usage du pronom personnel sujet ?*

La morphosyntaxe est un vaste sujet et la présente étude sera limitée au marquage des principaux constituants de la phrase : sujet, verbe et complément d'objet direct (COD). Étant donné que le latin est une langue flexionnelle et que le français moderne évolue en direction d'une langue isolante (Dixon 1994), il y a de bonnes raisons de s'attendre à ce que les données empiriques montrent

- a) que l'ordre des constituants principaux devienne plus rigide en fonction du temps et
- b) que le marquage morphologique devienne moins fréquent en fonction du temps.

2. Partie théorique et recherches antérieures

Saussure (1955) distingue deux côtés de l'étude linguistique diachronique : l'histoire externe et l'histoire interne. Cette première discute du langage dans la société et sert donc à encadrer notre objet d'étude, l'histoire du français (2.1). Cette dernière, sur laquelle la présente étude se concentrera, se focalise sur des faits purement linguistiques, par ex. les formes verbales et les cas lors d'une époque donnée. L'histoire interne sera développée dans 2.2.

2.1 Histoire externe : histoire du français

C'est un fait bien connu que le français, comme toute autre langue romane, provient du latin vulgaire (Boysen 1996). Le latin classique est la forme fixe de la langue des Romains, peuple local qui habite la région *Latinum* sur la péninsule italienne pendant les siècles av. J.-C., mais avec la conquête romaine le latin s'étend sur une grande partie du continent européen (Walter 1994). Avant la conquête du territoire aujourd'hui français, plusieurs langues s'y parlent et, surtout, le gaulois, langue celte, sert de substrat¹ (Walter 1994). Le français ne constitue donc pas une pure évolution du latin mais dès la conquête romaine le latin dit vulgaire domine le territoire actuellement français. Walter (1994 : 115) caractérise cette langue comme « un autre latin, un latin commun, instable et varié, celui de la conversation quotidienne ». Cette langue, d'abord uniquement orale, « évoluera et se diversifiera pour donner naissance à la grande famille des langues romanes » (Walter 1994 : 103), donc entre autres au français. Selon Glessgen (2012), un faisceau de transformations linguistiques a lieu entre le VI^e et le VIII^e siècle, c'est-à-dire avant la période de la langue française. Ces changements nous mènent donc vers l'ancien français, dont l'état est brièvement décrit dans ce qui suit (Perret 2018 : 46-47) :

Malgré l'apparente distance que cause une différence orthographique rendant compte, d'ailleurs, d'un phonétisme assez différent du nôtre, l'ancien français est structurellement très proche du français moderne. Les noms y sont le plus souvent précédés d'articles, les fonctions autres que le sujet et le complément d'objet y sont marqués par des prépositions, les verbes sont souvent précédés de pronoms personnels, et de nombreux temps, ainsi que toute la voix passive, sont formés à l'aide des auxiliaires *être* et *avoir*. L'ordre des mots n'est plus celui du latin, puisque c'est un ordre plus strict, qui place généralement le verbe en seconde position, comme en germanique, mais l'inversion du sujet est fréquente, entraînée par la présence d'un complément ou d'un adverbe en tête de phrase : l'ordre des mots est déjà significatif de la fonction.

Traditionnellement on considère que les Serments de Strasbourg de 842 marquent la naissance de la langue française écrite (Walter 1994). Selon Bacquin (2015), l'ancien français est une période de

¹ Le terme *substrat* désigne une langue ayant une certaine influence mais à laquelle une autre langue s'est substituée (Dubois *et al.* 1994).

grande variation, ce qui, d'après Dufresne (1995), caractérise souvent les périodes de changements linguistiques. De plusieurs invasions, c'est surtout celle des Francs, peuple germanique installé en Île-de-France dont la langue française porte le nom, qui a influencé la langue. Walter (1994: 225) caractérise le français moderne comme « la plus germanique des langues romanes ». La diversification linguistique sur le territoire mène à une répartition en trois zones : le domaine d'oïl (parties nord), le domaine d'oc (parties sud), et le domaine franco-provençal (partie est). Ce que l'on appelle aujourd'hui français standard a évolué à partir des parlers en l'île de France en zone d'oïl (Walter 1994).

La Renaissance (XV^e-XVI^e siècles) provoque un grand intérêt pour le latin, le grec et l'italien mais la rédaction de l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 et la fondation de l'Académie française en 1635 témoignent aussi d'une époque de prospérité du français (Walter 1994). Avec la Révolution française en 1789, la population du pays s'unit au français, ce qui marque le début du français moderne (Boysen 1996). Le français obtient avec le temps le rôle de lingua franca en Europe et de langue de la diplomatie dans le monde (Walter 1994). De nos jours, le français est une des rares langues qui se parle sur les cinq continents. Une délimitation temporelle de l'évolution décrite ci-dessus a été faite postérieurement (Bacquin 2015) et comprend les périodes suivantes (Boysen 1996) :

- ancien français 842-XIII^e siècle
- moyen français XIV^e-XVI^e siècle
- français classique XVII^e-1789
- français moderne 1789-

Ainsi s'achève notre revue d'histoire externe. Tournons maintenant vers les thèmes grammaticaux essentiels pour notre étude.

2.2 Histoire interne : thèmes grammaticaux

Cette partie prendra pour point de départ les changements diachroniques significatifs de la présente étude et à partir d'eux seront développés des thèmes grammaticaux :

- Principaux constituants : ordre des constituants et système casuel (2.2.1)
- Verbe et sujet (2.2.2)
- Typologie morphologique et le cycle de Dixon (2.2.3)
- Grammaire de l'ancien français et terminologie casuelle (2.2.4)

2.2.1 Principaux constituants : ordre des constituants et système casuel

Dans l'introduction nous avons constaté qu'il est essentiel pour la compréhension que les membres d'une communauté linguistique suivent les mêmes conventions en distinguant qui fait quoi dans une phrase donnée. En français moderne les fonctions de la phrase sont régies par l'ordre des constituants, tandis qu'en latin classique, elles sont régies par un système casuel constitué de six cas. Dans une situation de traduction entre le français et le latin, le traducteur se rend immédiatement compte du fait qu'il y ait une différence structurale entre les deux langues. Walter (1994 : 121) nous fournit les exemples (1-2) suivants :

- (1) Paul frappe Pierre.
- (2) Paulus Petrum verberat.
Paul Pierre frappe
'Paul frappe Pierre'

Une analyse morphologique des deux phrases (1-2) rend claire la connexion entre la morphosyntaxe et la sémantique. La phrase française (1) peut être analysée selon (3) ci-dessous : *Paul* est un nom propre renvoyant à une personne spécifique et reste sans marquage morphologique en français. *Frappe* porte le sens lexical de FRAPPER et est conjugué à la première ou à la troisième personne du singulier (1Sg./3Sg.) du présent (Prés.), dans ce cas-ci, de l'indicatif ou du subjonctif. *Pierre* est aussi un nom propre, qui reste sans marquage. À partir de cette analyse morphologique, on peut constater que la morphologie n'apporte pas d'informations sur qui fait quoi. Afin de répondre à cette question capitale, chaque francophone doit entreprendre une analyse syntaxique. Voir (4). En effet, dans une phrase affirmative en français moderne le sujet occupe la place devant le verbe, tandis que l'objet direct occupe la place derrière le verbe (Riegel *et al.* 2018). C'est donc à partir de l'ordre des constituants que la question « qui fait quoi ? » obtient sa réponse : *Paul* a la fonction de sujet et *Pierre* a la fonction d'objet direct. Ceci concerne la phrase affirmative canonique, ce qui n'empêche pas que cet ordre puisse être modifié par d'autres règles, par ex. dans une phrase interrogative ou emphatique (Riegel *et al.* 2018).

- (3) Paul frappe Pierre.
Paul frapper-Prés.1Sg/3Sg. Pierre

| | | | |
|-----|-------|--------|--------------|
| (4) | Paul | frappe | Pierre. |
| | SUJET | VERBE | OBJET DIRECT |

Retournons maintenant à la phrase latine (2) afin d'entreprendre une analyse semblable dans (5) : *Paulus* est un nom propre qui porte le marquage *-us* du cas nominatif (Nom.), ce qui signale que ce mot a la fonction de sujet dans la phrase. *Petrum* est un autre nom propre, mais celui-ci porte le marquage *-um* du cas accusatif (Acc.), fait qui veut dire que le mot entre dans la fonction d'objet direct de la phrase. Enfin, *verberat* est un verbe qui porte le sens lexical de FRAPPER et qui est conjugué à l'actif (Act.) du présent (Prés.) de l'indicatif (Ind.), de plus il est accordé à la troisième personne du singulier (3Sg.) du sujet. Après cette analyse morphologique, nous savons déjà qui fait quoi : *Paulus* est le sujet et *Petrum* est l'objet direct, ce qui signifie qu'une analyse syntaxique paraît inutile. Comme les fonctions sont morphologiquement marquées, le sens de la phrase ne change pas si l'ordre des constituants est changé, c'est-à-dire que (5) a le même sens que (6).

| | | | |
|-----|----------------------|-----------|---------------------------|
| (5) | Paul-us | Petr-um | verber-at. |
| | Paul-Nom. | Petr-Acc. | frapper-Prés.Act.Ind.3Sg. |
| | 'Paul frappe Pierre' | | |

| | | | |
|-----|----------------------|-----------|---------------------------|
| (6) | Petrum | Paulus | verberat. |
| | Petr-Acc. | Paul-Nom. | frapper-Prés.Act.Ind.3Sg. |
| | 'Paul frappe Pierre' | | |

Le changement dans l'ordre des constituants n'est pas possible en français moderne sans qu'il n'ait une influence cruciale sur le sens de la phrase. (7-8) mettent en lumière l'importance stratégique de l'ordre des constituants en français moderne, ce qui confirme la typologie établie que le français moderne est une langue SVO (sujet-verbe-objet) (Prévoist 2020). Quant au latin, l'ordre des constituants préféré est SOV (Bauer 1995).

| | | | |
|-----|-------|--------|--------------|
| (7) | Paul | frappe | Pierre. |
| | SUJET | VERBE | OBJET DIRECT |

| | | | |
|-----|--------|--------|--------------|
| (8) | Pierre | frappe | Paul. |
| | SUJET | VERBE | OBJET DIRECT |

Nous résumons notre raisonnement à l'aide de Riegel *et al.* (2018 : 207) :

Comparé au latin et à l'allemand où, l'ordre des mots étant plus libres, les fonctions sont préférentiellement marquées par des marques flexionnelles (déclinaison), le français moderne est une langue où l'ordre des mots, quoique partiellement libre, joue un rôle essentiel dans la reconnaissance des fonctions.

2.2.2 Verbe et sujet

Nos analyses morphosyntaxiques prouvent que chaque mot peut apporter plusieurs significations à la phrase : au moins une signification lexicale et parfois une ou plusieurs significations grammaticales. Ceci est le cas pour le verbe en latin et en français moderne. **Les occurrences (9-10)** reprennent les analyses déjà vues.

| | |
|------|---------------------------|
| (9) | frappe |
| | frapper-Prés.1Sg/3Sg. |
| (10) | verberat |
| | frapper-Prés.Act.Ind.3Sg. |
| | 'frappe' |

Nous remarquons que les deux verbes (9-10) sont porteurs d'information sur le sujet même hors contexte : *frappe* est conjugué à la première ou la troisième personne du singulier (1Sg./3Sg.), tandis que *verberat* est conjugué uniquement avec la troisième personne du singulier (3Sg.). La conjugaison n'est donc pas univoque en français, ce qui, par contre, est le cas en latin, chose qui explique que le marquage du sujet hors du verbe n'est pas obligatoire en latin (Tidner 1990). (Voir 11). À cela, l'omission du sujet n'est pas considérée grammaticale en français standard comme elle risquerait de laisser vagues les principaux constituants, ce qui montrent (12-13). Ces exemples illustrent l'écart typologique entre une langue dite -SUJET NUL, par. ex. le français moderne et une langue dite +SUJET NUL, par. ex. le latin (Tidner 1990, Larrivée 2005).

- (11) Verberat Petrum.
'Il/elle frappe Pierre'
- (12) * frappe Pierre.
- (13) Il/elle/on/je frappe Pierre.
SUJET

En contemplant le paradigme verbal du français moderne, nous observons une ambiguïté au sein des formes. En effet, dans toutes les formes sauf *nous frappons* et *vous frappez* le verbe apparaît sous forme identique à l'oral du, [fRap], fait qui confirme que la morphologie ne représente plus un facteur critique dans l'identification du sujet dans le langage oral, ce que montrent (14-15). Afin de rendre clair le nivellement², il convient d'étudier les formes correspondantes en latin (16). Cependant, eu égard à notre corpus, le focus primaire de ce mémoire est la langue écrite.

- (14) je frappe, tu frappes, il frappe,
nous frappons/on frappe, vous frappez, ils frappent
- (15) [ʒəfRap], [tyfRap], [ilfRap], [nufRapø]/[øfRap], [vufRape], [ilfRap]
- (16) verbero, verberas, verberat, verberamus, verberatis, verberant
'je frappe, tu frappes, il frappe, nous frappons, vous frappez, ils frappent'

Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, l'identification des principaux constituants est cruciale dans toute langue humaine, par conséquent, ce nivellement de formes verbales n'aurait pas été possible, ne fut-ce que pour un autre changement radical : l'apparition du marquage explicite du sujet hors de la forme verbale. À partir des analyses morphosyntaxiques (1-16), nous constatons que la

² Changement diachronique qui implique qu'un système comprenant plusieurs formes se développe en faveur d'un système moins nombreux (Matthews 2014).

fonction de la morphologie en latin classique est partiellement assumée par la syntaxe en français moderne, ce qui nous mène à la typologie morphologique des langues.

2.2.3 Typologie morphologique et le cycle de Dixon

Les langues du monde se distinguent entre autres par leur morphologie. Selon Dixon (1994), on peut différencier au moins trois types principaux : langues flexionnelles, langues isolantes et langues agglutinantes. Parcourons brièvement chacun de ces trois types l'un après l'autre. Selon Dubois (1994) les mots d'une langue flexionnelle sont pourvus de morphèmes grammaticaux indiquant la fonction dans la phrase, ce qui, comme nous l'avons vu dans nos exemples de départ, est souvent le cas en latin. Une langue isolante est une langue dont les mots tendent à être invariables et donc dépourvus de morphologie indiquant la fonction des mots (Dubois 1994). En analysant nos exemples de départ, nous affirmons que les mots *Paul* et *Pierre* sont invariables mais que le mot *frappe*, de son côté, est porteur de morphèmes grammaticaux indiquant le temps verbal et la personne du sujet à un certain degré. Ceci nous mène à la constatation que le français moderne porte des traits flexionnels ainsi que des traits isolants, position confirmée par Poitou³. Quant aux langues agglutinantes, celles-ci se servent de juxtaposition de morphèmes pour indiquer la fonction des unités (Dubois 1994). Cependant, il est important de souligner que cette typologie ne s'applique pas complètement aux langues du monde. En effet, toute langue présente des traits de plusieurs types (flexionnel, isolant, agglutinant), ce dont le français moderne témoigne.

Les différences que nous avons vues impliquent qu'un changement typologique a eu lieu entre le latin et le français, ce qui signifie que la typologie morphologique ne reflète pas d'états linguistiques statiques, mais plutôt des systèmes dynamiques, qui, en fait, évoluent de manière cyclique. Malgré des exceptions, il y a un grand accord sur la cyclicité de l'évolution morphologique (Wittman 1983). En effet, Dixon (1994) se sert de la métaphore d'un cadran de montre sur lequel se situent les langues en fonction de leur type morphologique (voir la figure 1) : les langues flexionnelles se retrouvent à 12H, les langues isolantes à 4H et les langues agglutinantes à 8H. Le modèle sert à illustrer le processus d'évolution : au fur et à mesure que la morphologie évolue, la langue en question avance comme les aiguilles du cadran. Dixon (1994) place le latin vers 12H sur le cadran et Pereltsvaig (2012) situe le français moderne vers 15H sur ce même cadran.

³ <http://j.poitou.free.fr/pro/html/gen/typologie.html>

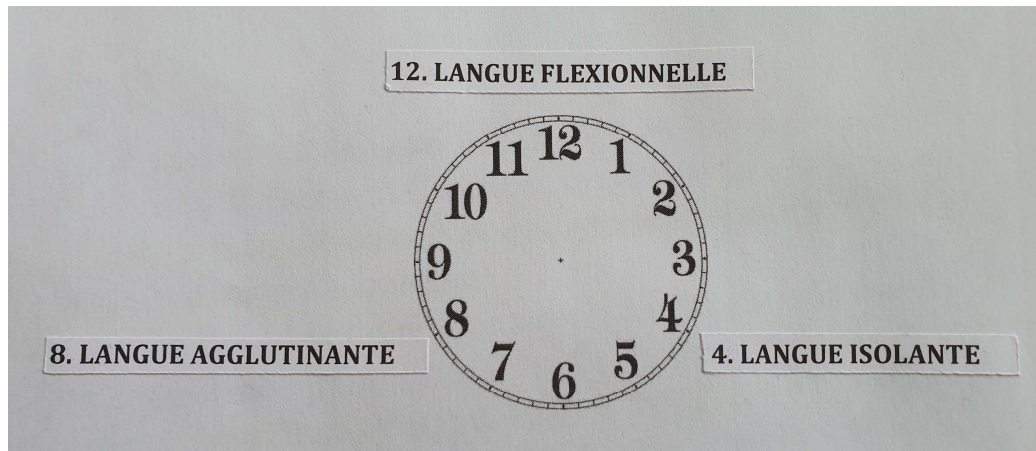


Figure 1. Notre interprétation du cadran de la montre de Dixon (1994)

Traditionnellement, le développement de l'ordre des constituants s'explique par la réduction phonétique et la perte des désinences casuelles (Bauer 1995), ce que Dixon (1994) appelle une simplification morphologique. Perret (2018) avance que, dans le cas du français, des changements phonétiques ont causé ce développement : l'accentuation s'est modifiée et les voyelles finales des mots sont devenues sourdes provoquant une réduction ou une perte d'inflexions, par ex. celles de cas, ce dont témoignent (14-16).

Nous avons brièvement décrit l'évolution morphologique du latin vers le français moderne, dans ce qui suit, nous tournons notre attention vers l'ancien français, qui peut être considéré comme un état intermédiaire entre les deux langues.

2.2.4 Grammaire de l'ancien français et terminologie casuelle

Dans ce chapitre seront brièvement décrit le système casuel et la morphologie verbale du français littéraire des XII^e et XIII^e siècles. L'aperçu grammatical qui suit se base sur Hasenohr & Raynaud de Lage (2019). Nous avons vu qu'une simplification du système casuel a eu lieu après le latin, qui avait six cas. En français moderne il n'y a aucun cas mais en ancien français, il en restait deux : le cas sujet et le cas régime, qui correspondaient au nominatif et à l'accusatif du latin respectivement. Selon Bauer (1995), l'ordre SVO est déjà établi. Néanmoins, cette période est marquée par une grande variation (Bacquin 2015).

Le système casuel de l'ancien français fait partie d'une morphologie plus complexe que celle du français moderne. Au fond, il y a six déclinaisons nominales : trois pour les noms masculins et trois pour les noms féminins. Le cas est marqué par un article et/ou par une désinence, normalement -s, au

cas sujet du singulier et au cas régime du pluriel. *Mur* sert d'exemple dans (19). Le tableau 1 donne un aperçu simplifié du marquage casuel et des articles définis. Le système casuel se met hors d'usage vers la fin du XIIIe siècle (Boysen 1996).

| | | | | | |
|------|----------------|---------------|--|---------------|-----------------|
| (19) | <i>li murs</i> | <i>le mur</i> | | <i>li mur</i> | <i>les murs</i> |
| | SINGULIER | | | PLURIEL | |
| | CAS SUJET | CAS RÉGIME | | CAS SUJET | CAS RÉGIME |

Source : Hasenohr & Raynaud de Lage (2019 : 17).

Tableau 1. Simplification du marquage casuel des articles définis

| Genre | Masculin | | Féminin | |
|------------|-----------|---------|-----------|---------|
| Nombre | Singulier | Pluriel | Singulier | Pluriel |
| Cas sujet | li (l') | li | la | les |
| Cas régime | le (l') | les | la | les |

Source : Hasenohr & Raynaud de Lage (2019 : 17-21).

Quant à la morphologie verbale de l'ancien français, le système est riche en conjugaisons avec des verbes forts et faibles. Les types faibles comprennent les verbes en *-(i)er*, *-ir* et *-eir/-oir* et les verbes forts comprennent les verbes en *-re*. *Dire* et *faire* font partie de ce dernier groupe. Comme en latin et en français moderne la personne du sujet est marquée sur le verbe. Le présent de l'indicatif de *dormir* et *estre*, 'être', sont fournis en tant qu'exemple dans (20-21). Néanmoins, à ce système s'ajoute une grande variation (Bacquin 2015).

(20) *dormir ; je dorm, tu dors, il dort, nos dormóns, vos dorméz, il dórment.*

(21) *estre ('être') ; je sui, tu es/eis, il est, nos somes, vos estes, il sont.*

2.3 Bilan

Les conventions grammaticales sont essentielles pour la compréhension. En résumé nous avons vu qu'une simplification morphologique a eu lieu lors de l'histoire du français. Ceci se voit dans le système casuel, qui, en latin a six cas, dont il n'en reste que deux en ancien français : cas sujet et cas régime. Nous avons également constaté que l'ordre des constituants en latin est plus libre qu'en français moderne et que le sujet (S) est souvent omis en latin, qui est une langue +SUJET NUL, alors que le français moderne est une langue -SUJET NUL. En outre, le français est considéré comme une

langue SVO. En principe, la personne du sujet est indiquée sur le verbe en latin comme en français.
Les exemples que nous avons vus témoignent de cette évolution cyclique.

3. Méthode et matériaux

Nous nous tournons maintenant vers la méthode ainsi que les matériaux étudiés. Après une présentation de la méthode (3.1), suivront un aperçu global de la Bible en France (3.2), qui se fonde principalement sur le survol historique plus détaillé de Bladh (2003), et une description détaillée du corpus (3.3).

3.1 Méthode

La présente étude se propose de suivre l'évolution morphosyntaxique du français dans le but d'examiner l'évolution du marquage des principaux constituants de la phrase à travers le récit de la création biblique. Le mot *morphosyntaxique*, implique un côté morphologique, qui concerne la flexion, ainsi qu'un côté syntaxique, qui projette des règles combinatoires (Dubois 1998), ce qui nous mène aux analyses concrètement réalisées dans l'étude :

Syntaxe :

- ordre des constituants

Morphologie :

- marquage de cas au sein des groupes nominaux
- marquage de personne au sein des groupes verbaux

L'analyse s'appuie sur la typologie de l'ordre des constituants de Greenberg (1963), qui prend pour point de départ la phrase principale affirmative dont les fonctions sujet et objet sont fournies par des noms. Cependant, le champ d'application a été étendu dans cette étude afin de pouvoir déceler des tendances potentielles au sein du placement des pronoms personnels, bien que ceci risque d'être vu comme une dérogation de la typologie de Greenberg (1963). Dans ce qui suit (3.1.1-3.1.3), les analyses entreprises seront expliquées en détail. En principe, le parcours implique des analyses synchroniques⁴ de chaque texte, sur lesquelles se basent les analyses diachroniques⁵. Les données retirées ont été manuellement gérées sans logiciel. Les sites www.latin-is-simple.com et www.atilf.fr/dmf ont été **utilisés** lors des analyses. Méthodologiquement, il faut se souvenir que tous

⁴ Synchronique, qui décrit la langue à un moment donné (Dubois *et al.* 1994).

⁵ Diachronique, qui décrit l'évolution de la langue (Dubois *et al.* 1994).

les textes étudiés sont des traductions, ce qui signifie qu'il y a un risque qu'ils reflètent à un degré donné la langue source de la traduction.

3.1.1 Ordre des principaux constituants

Dès le début du mémoire, nous nous sommes concentrés sur les principaux constituants de la phrase : le sujet (S), le verbe (V) et le complément d'objet direct (O), ce qui veut dire que les autres constituants n'ont pas été analysés. Tableau 2 résume les constituants analysés. À partir de quatre exemples (22-25) tirés du corpus sera expliqué les analyses. Une phrase canonique en français moderne, telle que (22) a été analysée SVO. Comme nous voyons il y a deux O dans la phrase, mais nous n'avons pas jugé utile de préciser le nombre de constituants du même genre coordonnés, puisque cela ne change pas l'ordre tel quel. L'occurrence (23) a été analysée VO, bien que le complément d'objet direct (O) soit un pronom. La catégorie du constituant n'a donc pas fait partie de l'analyse. (24) est une phrase simple du texte latin étudié sans sujet (S) ni complément d'objet direct (O), qui a donc été analysée V. Nous trouvons le verset équivalent du texte du XIII^e siècle dans (25), qui témoigne d'une construction plus complexe. En effet, il y a deux éléments qui renvoient à la même entité, un sujet apparent, *ce*, et un sujet logique, *bone chose*. Les phrases comprenant un sujet apparent et un sujet logique ont été analysées SVS. L'analyse de l'ordre des constituants est l'analyse la plus longue de notre étude. L'organisation de la phrase dépend intimement de la valence⁶ du verbe, ce qui ne fait pas partie de cette étude.

Tableau 2. Constituants analysés de la phrase

| Abréviation | Constituant |
|-------------|-----------------------------|
| S | Sujet (apparent et logique) |
| V | Verbe |
| O | Complément d'objet direct |

(22) Dieu créa le ciel et la terre (XX, Gn.1,1)

S V O (nom) O (nom)

Analyse : SVO

(23) Soumettez- la (XX, Gn. 1, 28)

V O (pronom)

⁶ La propriété du verbe de s'associer à un certain nombre d'arguments (Dubois 1994).

Analyse : VO

(24) esset bonum (IV, Gn. 1, 10)

V

'est bon'

Analyse : V

(25) ce estoit bone chose (XIII, Gn. 1, 12)

S

V

S

Analyse : SVS

3.1.2 Marquage casuel des principaux constituants

Les sujets et les compléments d'objet direct ont été analysés en fonction de leur marquage éventuel de cas. Il n'est pas pertinent d'analyser le cas des noms en français moderne, puisque les noms ne varient pas en fonction de leur cas. Conformément à (26), la version du français moderne a été analysée comme -CAS, bien qu'il y a effectivement des pronoms personnels signalant leur fonction dans la phrase (voir 27). (28) donne l'équivalence latine de (26). Ici, nous notons que les noms sont marqués au nominatif et à l'accusatif respectivement, par conséquent la version latine a été analysée + CAS. Les valeurs + CAS et -CAS sont donc des valeurs globales, concernant l'ensemble du texte étudié. Tableau 3 montre les cas qui ont été pertinents pour nos analyses.

(26) Dieu créa le ciel et la terre (XX, Gn.1,1)

S

O

O

Nom

Nom

Nom

(27) Il domine sur les poissons de la mer (XVIII, Gn. 1,26)

S

O

Pro.Pers.Suj.

Nom

'Il domine sur les poissons de la mer'

Analyse, XX : -CAS.

| | | | | |
|------|---------------------------------|-----------|-----------|-----------------------|
| (28) | creavit | Deus | caelum et | terram. (IV, Gn. 1,1) |
| | | S | O | O |
| | N-Nom. | N-Acc.Sg. | N-Acc.Sg | |
| | 'Dieu créa le ciel et la terre' | | | |

Analyse, IV : +CAS

Tableau 3. Cas analysés

| Fonction | Sujet | Complément d'objet direct |
|-----------------|-----------|---------------------------|
| Latin | Nominatif | Accusatif |
| Ancien français | Cas sujet | Cas régime |

3.1.3 Verbe et sujet : marquage du sujet au sein du groupe verbal et usage du pronom personnel sujet

L'analyse du verbe fini de notre étude implique simplement s'il est possible de comprendre qui est le sujet de la phrase à partir du verbe. Voir (29-31). Comme, en général, c'est le cas, cette analyse a aussi été faite au niveau de texte/version donnant une des valeurs +PERSONNE ou -PERSONNE. Cette analyse est reliée au marquage explicite du pronom personnel sujet, ce qui, comme nous avons vu, est le cas normal dans les langues +SUJET NUL, par ex. le latin. Les langues -SUJET NUL exigent normalement un sujet explicite dans chaque phrase, par ex. le français moderne. Afin de capter ce changement, le nombre de pronoms personnels sujets et le nombre de phrases sans sujet explicite de chaque version ont été comptés et présentés en pourcentage et en nombre réel. Cette analyse ne concerne pas les noms sujets comme ils sont souvent explicites pour des raisons de compréhension dans les langues +SUJET NUL comme dans les langues -SUJET NUL. En outre, il s'est avéré qu'une situation d'ambiguïté se présente souvent dans les verbes de la version du français moderne (XX), ce qui est évident dans (29) ; *donne* ne révèle pas *qui donne* (3Sg. ou 1Sg.) sans soutien du sujet. Ceci nous mène à une discussion approfondie sur l'ambiguïté des formes verbales.

(29) *esset bonum* (IV, Gn. 1, 10)

V

'est bon'

(30) et Dieux apela le firmament ciel (XIII, Gn. 1,8)
V-3Sg.

(31) Je donne pour nourriture
V-3Sg. (V-1Sg.)

Analyse (29-31) : Verbe [+PERSONNE]

3.2 La Bible en français

Aujourd'hui les Français peuvent profiter d'un nombre abondant de traductions de la Bible, ce qui n'a pas toujours été le cas, puisque la version dite Vulgate, rédigée en latin, a longtemps bénéficié d'un statut officiel. Datant du IV^e siècle apr. J-C., elle est souvent critiquée pour contenir des fautes mais reste la version utilisée dans l'Église catholique lors de tout le Moyen-âge et jusqu'au XX^e siècle (Kuen 1996). Après la parution de quelques textes, la première traduction intégrale de la Bible est *la Bible du XIII^e siècle en langue d'oïl*. Néanmoins, le concile de Trente (1545-1563) donne un nouvel élan à l'usage de la Vulgate, qui, en outre, sert de texte source de maintes traductions. Les églises protestantes, de leur côté, sont plus favorables à la traduction biblique, ce qui cause une scission entre les groupes de confession chrétienne sur sol français. Les autorités catholiques sont réticentes à la promulgation de textes religieux, soient-ils catholiques ou protestants. Cependant, le catholique Lefèvre d'Étaples réussit à fournir le peuple d'une version en langue romane au XVI^e siècle et peu d'années après la Bible d'Olivétan, version protestante, paraît à Neuchâtel. Les limitations de textes religieux semblent s'alléger mais l'aval définitif tarde jusqu'en 1943 que le Pape publie *l'Encyclique Divino Afflante Spiritu*. Pourtant, plusieurs traductions importantes apparaissent pendant ces années, par ex. *la Bible de Louvain* (1578), et *la Sainte Bible contenant l'Ancien et le Nouveau Testaments* 1696), *la Bible d'Ostervald* (1744), *la Sainte Bible de Louis Segond* (1880). La Bible acquiert aujourd'hui une valeur non seulement religieuse mais aussi littéraire et historique, ce qui a également

engendré des traductions laïques. Pendant les années de l'après-guerre la traduction biblique s'épanouit et, entre autres, on voit apparaître *la Bible de Jérusalem* (1956, 1973, 1998). Après ces précisions générales sur la Bible en français, nous concentrons notre attention sur les versions actuelles du corpus de ce mémoire.

3.3 Corpus

Un corpus forme une source naturelle de faits empiriques. Cependant, nous nous retrouvons soumis à une condition *sine qua non* pour constituer un corpus approprié : d'accéder aux matériaux convenables. En effet, dans une étude diachronique qui remonte presque à 2000 ans, l'accès à la langue orale s'exclut pour des raisons naturelles. En outre, cette étude traite en partie la période d'avant l'invention de l'imprimerie au XVI^e siècle (Perret 2018), fait qui risque de restreindre davantage les sources auxquelles nous pouvions accéder. Notre choix a été créer un corpus du récit de la création biblique traduit aux époques proposées par Boysen (1996) :

- ancien français 842-XIII^e siècle
- moyen français XIV^e-XVI^e siècle
- français classique XVII^e-1789
- français moderne 1789-

Afin de suivre l'évolution diachronique et d'assurer la validité d'une étude diachronique, nous avons choisi un texte de chacune de ces périodes, et, dans le but de capter davantage le cycle morphologique un texte latin y a été ajouté : *la Bible du XIII^e siècle en langue d'oïl* (XIII^e siècle), *la Bible traduite par Olivétan* (1540), *la Sainte Bible, du Vieux et du Nouveau Testament suivant la version ordinaire des Eglises réformées* (1746) et *la Bible de Jérusalem* (1998). Le récit de la création se situe dans le livre de la Genèse (Gn.) 1,1-2,3. Dans le but de mieux capter le processus de changement typologique une version latine s'ajoute à celles présentées ci-dessus, *la Vulgate* (IV^e siècle). Le tableau 4 résume le corpus. *La Bible du XIII^e siècle en langue d'oïl* est sous forme imprimée, tandis que les autres versions sont sous forme numérique⁷. Chacun des textes comprend entre environ 600 et environ 900 mots et le nombre total de mots du corpus monte donc à environs 4000 mots. **L'accessibilité a été essentielle dans le choix de textes. Aucune limite n'a été appliquée** aux doctrines qui puissent être derrière les versions,

⁷ Voir la bibliographie pour des précisions.

pourtant, un facteur décisif dans le choix des textes a été l'accessibilité. Nous nous référons aux textes par IV, XIII, XVI, XVIII et XX respectivement.

Tableau 4. Textes du corpus

| Abré- viation | Version biblique | Parution | Langue | Source de traduction | Ampleur¹ |
|--------------------------|--|--------------------------|--------------------|---------------------------------|----------------------------|
| IV | Vulgate | IV ^e siècle | Latin | Hébreu | 638 mots |
| XIII | Bible du XIII ^e siècle en langue d'oïl | XIII ^e siècle | Ancien français | Vulgate | 863 mots |
| XVI | La Bible traduite par Olivétan | 1540 | Moyen français | Hébreu | 830 mots |
| XVIII | La Sainte Bible, du Vieux et du Nouveau Testament suivant la version ordinaire des Églises réformées | 1746 | Français classique | Hébreu | 929 mots |
| XX | Bible de Jérusalem | 1998 | Français moderne | Hébreu | 830 mots |
| Total: | | | | | 4090 mots |

¹ Calcul approximatif effectué au moyen de 'word count', outil du logiciel *Word*.

4. Analyses et résultat

Une étude diachronique, comme celle-ci, se base sur des données tirées du langage de différentes époques. Les faits empiriques de chaque texte étudié seront présentés dans 4.1. À partir de ceux-ci, les analyses diachroniques suivront dans 4.2. Les traits principaux seront ensuite résumés dans 4.3. Le but a été de suivre l'évolution de la langue et nous avons pris les thèmes grammaticaux étudiés comme point de départ. Avant de continuer, rappelons que chaque traduction du corpus contient entre 600 et 900 mots, ce qui signifie que le nombre d'occurrences est faible et, par conséquent, la présente étude ne fournit que des faits empiriques limités.

4.1 Analyses synchroniques

Le tableau 5 présente l'analyse synchronique des textes du corpus. Il est organisé de la manière suivante : Le numéro de la version est indiqué sur fond gris. L'en-tête du tableau contient aussi de l'information générale sur le nombre de groupes verbaux tirés des phrases principales, si le cas est marqué : +CAS ou -CAS, si les verbes sont conjugués avec la personne du sujet : +PERSONNE ou -PERSONNE. Le nombre de pronoms sujets explicites et le nombre de phrases sans sujet explicites sont aussi indiqués. Le reste du tableau concerne l'ordre des constituants, dont les différentes variables sont indiquées dans la colonne de gauche, chacun sous son propre article : SVO, SV, SOV, etc. Le nombre d'occurrences de chaque variable est présenté en pourcentage (sur le nombre total de la version) et, entre parenthèses, sous forme de nombre réel. Selon les propriétés des ordres spécifiques, ils ont été regroupés dans trois groupes principaux : (O)V(O), SV(O)(S) et VS(O), qui serviront de base des analyses diachroniques poursuivies dans 4.2.

Tableau 5. Analyses synchroniques

| Version | IV | | XIII | | XVI | | XVIII | | XX | |
|--|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|---------------|-------------|--------------|-------------|
| Nombre de groupes verbaux tirés de phrases principales | 89 (100%) | | 80 (100%) | | 81 (100%) | | 102 (100%) | | 91 (100%) | |
| Marquage de cas | +CAS | | +CAS | | -CAS | | -CAS | | -CAS | |
| Accord verbal avec le sujet | +PERSONNE | | +PERSONNE | | +PERSONNE | | +PERSONNE | | +PERSONNE | |
| Pronoms sujets explicites | 1% (1) | | 31% (25) | | 23% (19) | | 37% (38) | | 48% (44) | |
| Phrases sans sujet explicite | 49% (44) | | 14% (11) | | 25% (20) | | 9% (9) | | 55% (5) | |
| Ordre des constituants | | | | | | | | | | |
| SVO | - | | 47% (38) | | 43% (35) | | 38% (39) | | 35% (31) | |
| SV | 7% (6) | 7% (6) | 31% (25) | 79% (64) | 17% (14) | 61% (50) | 28% (29) | 75% (77) | 25% (22) | 83% (73) |
| SVS | - | | 1% (1) | | 1% (1) | | 9% (9) | | 23% (20) | |
| SOV | - | | 3% (2) | | 5% (4) | | 4% (4) | | 9% (7) | |
| OSV | - | | - | | 1% (1) | | - | | - | |
| VSO | 28% (25) | | 3% (2) | | - | | - | | - | |
| VS | 18% (16) | 46% (41) | 1% (1) | 4% (3) | 8% (6) | 8% (6) | 12% (12) | 12% (12) | 2% (2) | 2% (2) |
| VO | 20% (18) | | 4% (3) | | 8% (6) | | 3% (3) | | 5% (4) | |
| V | 26% (23) | 47% (42) | 10% (8) | 14% (11) | 15% (12) | 25% (20) | 5% (5) | 9% (9) | 1% (1) | 6% (5) |
| OV | 1% (1) | | - | | 2% (2) | | 1% (1) | | - | |

4.2 Analyses diachroniques

En prenant en considération les données empiriques de 4.1, on peut révéler quelques tendances diachroniques. Le focus de 4.2.1 sera l'évolution de l'ordre des constituants. Dans 4.2.2 le système casuel sera discuté et dans 4.2.3 nous nous tournerons vers le verbe et le sujet.

4.2.1 Ordre des constituants

À partir des chiffres de 4.1, il est possible de regrouper les différents paramètres afin d'illustrer les traits principaux de l'évolution plus clairement. Premièrement (4.2.1.1), les phrases sans sujet forment un groupe contenant les phrases de structure V, VO et OV, sous forme abrégée (O)V(O).

Deuxièmement (4.2.1.2) nous regroupons les phrases qui placent le sujet devant le verbe et possiblement un objet direct ou un sujet logique après, donc les structures SV, SVO et SVS, sous forme simplifiée SV(O)(S). Troisièmement (4.2.1.3), nous discutons des phrases dans lesquelles le

verbe précède le sujet et un éventuel objet direct est placé devant ou après le verbe selon les structures VS ou VSO, donc sous forme généralisée VS(O). Ces structures **forment** une partie importante des phrases de IV.

4.2.1.1 Structure (O)V(O)

L'usage des phrases de structure (O)V(O), c'est-à-dire les phrases sans sujet, est présenté dans la figure 2, qui suggère qu'une part significative (47%) des phrases de IV est construite sans sujet. Nous notons aussi que cette partie diminue considérablement dans les versions françaises (XIII, XVI, XVIII et XX) et, à part de XIII, le pourcentage diminue en fonction du temps. Dans XX le pourcentage n'atteint que 6%. Ce résultat est attendu car le latin est considéré comme une langue +SUJET NUL, tandis que le français est regardé comme une langue -SUJET NUL (Tidner 1990, Larrivée 2005). Bauer (1995) considère le latin comme une langue SOV (dans le cas de sujet explicite), ce qui n'est pas soutenu par la présente étude, dans laquelle seulement 1% des phrases sont du type OV, donc SOV sans sujet explicite. (32) montre un impératif de structure VO tiré de XX.

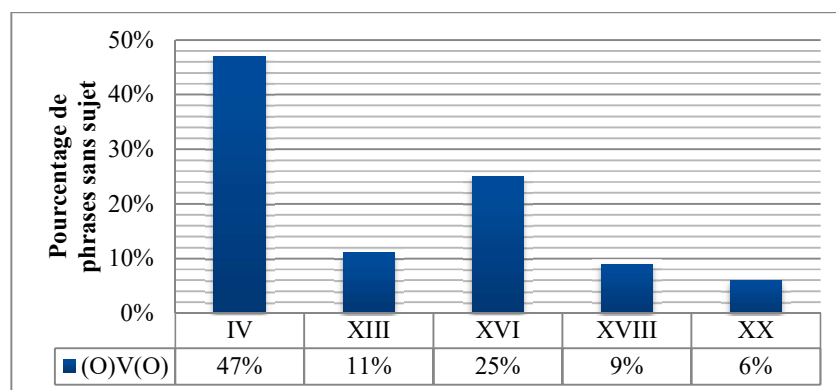


Figure 2. Pourcentage de phrases sans sujet (structure (O)V(O))

(32) Faisons l'homme (XX, Gn 1, 26)
 V O

4.2.1.2 Structure SV(O)(S)

Figure 3 montre une forte augmentation de 7% à 83% de nombre de phrases du type SV(O)(S) entre IV et XIII. Les chiffres indiquent que le nombre est essentiellement stable dans XIII, XVIII et XX, tandis que XVI semble impliquer un faible abaissement du nombre. Rappelons que SVO et SVS représentent deux constructions fondamentalement différentes, comme les deux S renvoient à la même entité et que la fonction du premier S est d'occuper la place du sujet dans la phrase. Notons que la structure SVS n'est pas représentée dans IV, puisque le latin était une langue [+SUJET NUL] (Tidner 1990, Larrivée 2005), comme nous avons pu voir. L'augmentation des structures SV(O)(S) ainsi que la baisse des phrases sans sujet, dont témoignent les figures 2-3, confirment l'évolution typologique d'une langue flexionnelle vers une langue isolante, dont parle Dixon (1994). (33) montre un exemple de structure SVO tirée de XVI.

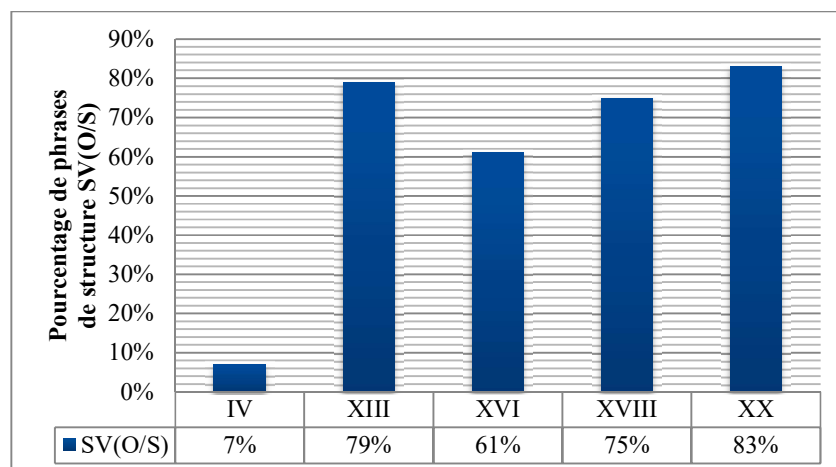


Figure 3. Pourcentage de phrases de structure SV(O)(S)

(33) Et Dieu veit q ce, efoit bon. (XVI, Gn.1,25)

S V O

'Et Dieu vit que c'était bon'

4.2.1.3 Structure VS(O)

Les chiffres de la figure 4 suggèrent que les phrases de structure VS(O) représentent 46% des phrases dans IV et que l'usage tombe significativement pour les autres versions, ce qui peut exemplifier la flexibilité syntaxique du latin (Riegel *et al.* 2018). Le rapport de l'usage entre XIII, XVI, XVIII et XX

est difficilement décrit et, étant donné que les occurrences de ces versions sont peu nombreuses, il est difficile d'en tirer une conclusion. (34) montre une structure VSO tirée de IV.

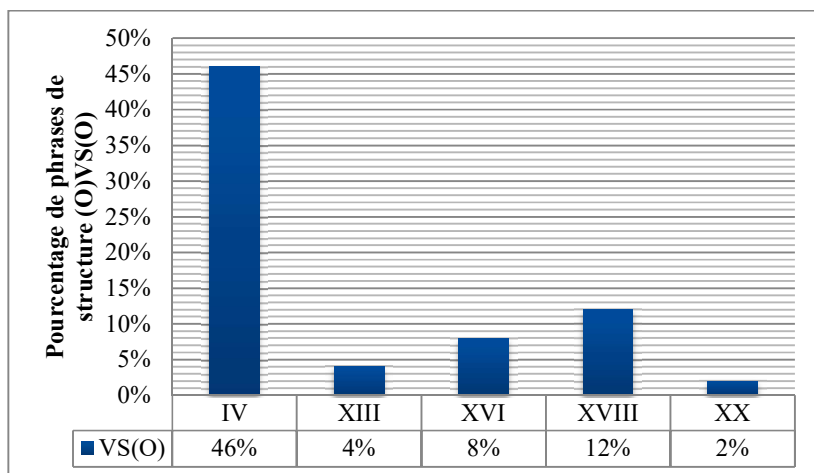


Figure 4. Pourcentage de phrases de structure (O)VS(O)

(34) Et vocavit Deus aridam Terram. (IV, Gn. 1,10)
V S O
'Et Dieu appela le sec terre'

4.2.2 Système casuel

Il y a un marquage systématique de cas dans IV et XIII. Rappelons que les cas se réalisent par des suffixes et font donc partie du système flexionnel du latin, tandis qu'en ancien français les cas se réalisent au sein du nom ou au sein de l'article et/ou des désinences. La durée de l'usage du marquage casuel est illustrée par l'axe du temps de la figure 5. Il est important de remarquer que la flèche n'indique pas le début et la fin de l'usage des cas, mais les époques durant lesquelles cette étude fournit des preuves empiriques de marquage casuel. En outre, le latin avait six cas, tandis que l'ancien français n'en avait que deux (Tidner 1990, Hasenohr & Raynaud de Lage 2019), fait qui veut dire que la perte des cas était progressive. (35) montre un exemple du cas sujet de XIII.

(35) Li esperiz Damedieu estoit portez sus les eves. (XIII, Gn.1,2)
Art-C.S. ESPRIT
'L'esprit de Dieu était sur les eaus'

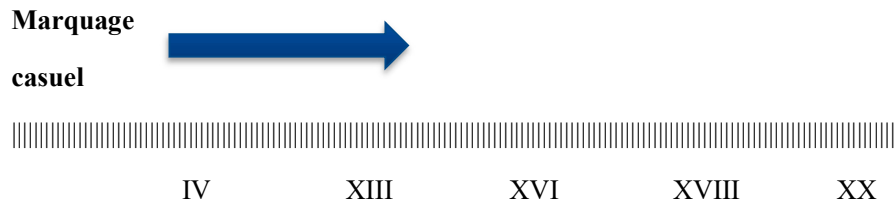


Figure 5. Durée du marquage casuel

4.2.3 Verbe et sujet

Comme cette étude vise à capter le changement typologique d'une langue flexionnelle vers une langue isolante, il est pertinent d'examiner dans quelle mesure le pronom personnel sujet est explicite. Il y a des énoncés qui exigent un sujet nom pour la compréhension, si ce n'est pas le cas un pronom sujet peut être employé. Ceci est le cas normal en français moderne, puisque c'est une langue -SUJET NUL (Riegel *et.al.* 2018). Par contre, en latin le sujet explicite n'est pas obligatoire comme c'est **une** langue +SUJET NUL (Tidner 1990). Le tableau 6 montre sous forme de graphique le rapport entre le nombre de pronoms sujet explicites et le nombre de phrases sans sujet explicite. Les cas des sujets noms ne sont pas inclus. (36-37) montrent deux traductions d'un même verset (Gn.1, 15) ; (36) a une structure de -SUJET NUL et (37) a une structure de +SUJET NUL.

(36) & il fut ainfi (XVIII, Gn 1,15)
 S V
 'il fut ainsi'

(37) et fut ainfi faict (XVI, Gn. 1,15)
 V
 'il fut ainsi'

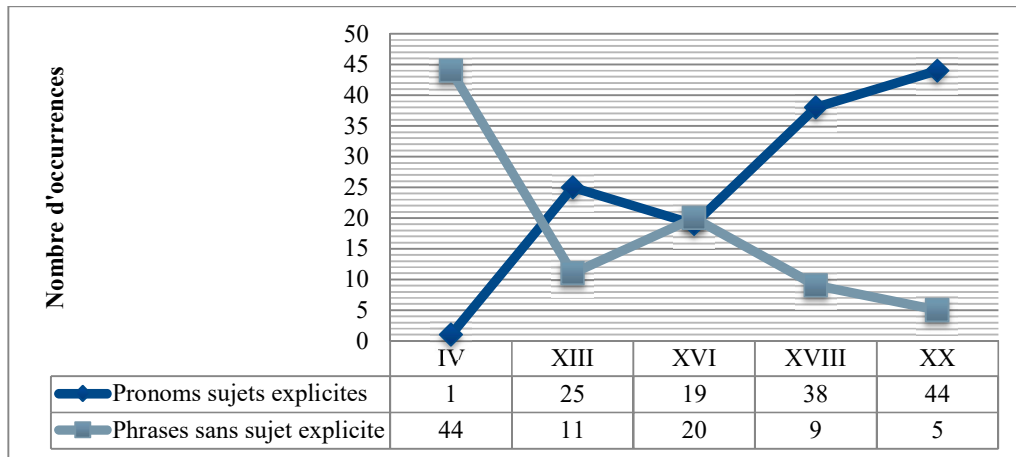


Figure 6. Rapport, pronoms sujets explicites et phrases sans sujet

Comme nous le savons le français moderne n'a pas de système casuel. Cependant, la compréhension entre les membres d'une communauté linguistique reste essentielle, fait qui implique qu'il y ait un accord entre le locuteur et l'interlocuteur sur qui fait quoi dans la phrase. Si le verbe exprime qui est le sujet, le sujet explicite est redondant, par contre s'il y a ambiguïté dans la forme verbale, le marquage explicite du sujet est essentiel. Afin d'examiner l'importance générale d'expliquer le sujet, les verbes du XX ont été examinés sous sa forme écrite et orale. Tableau 6 suggère que l'ambiguïté est faible à l'écrit (1%) mais grande (86%) à l'oral. L'étude de l'ambiguïté des formes verbales n'a pas été exécutée que dans les cas de XX. (38) exemplifie un cas ambigu à l'oral, [glis], mais non ambigu à l'écrit, *glissent*.

(38) glissent (XX, Gn. 1,21)

Tableau 6. Ambiguïté des formes verbales de XX

| Formes verbales | à l'écrit | à l'oral |
|-----------------|-----------------------|----------------------|
| non ambiguës | 99% (107 occurrences) | 14% (15 occurrence) |
| ambiguës | 1% (1 occurrence) | 86% (93 occurrences) |
| Nombre total | 108 | 108 |

4.3 Bilan

Pour résumer les analyses entreprises, nous suggérons les tendances générales suivantes :

- Le nombre de phrases de structure SV(O)(S), dans lesquelles le sujet précède le verbe et un éventuel objet direct ou sujet logique le suit, est faible dans la version latine (7%). Par contre, dans les versions françaises cette structure est fréquemment utilisée (61-83%).
- Le développement de la structure (O)VS(O) montre le contraire. Elle est assez fréquente dans la version latine (46%) mais rare dans les versions françaises (2-12%).
- 47% des phrases de IV sont de structure (O)V(O) et manquent donc de sujet. Ce chiffre est considérablement plus grand que dans XIII, XVI, XVIII, XX, où les chiffres ne montent qu'à 6-25%.
- La fonction de sujet et d'objet direct est marqué par des cas dans IV et XIII mais pas dans XVI, XVIII et XX.
- Le nombre de pronoms personnels sujets explicites est faible dans IV mais, à part de XVI, il y a une tendance d'augmentation lors l'histoire (XIII, XVIII, XX). Ce développement peut être mis en opposition avec le nombre de phrases sans sujet.
- L'ambiguïté du marquage du sujet est très élevée dans les formes verbales de XX.
- XVI semble se distinguer légèrement des autres versions françaises (XIII, XVIII, XX), montrant des chiffres relativement élevés en nombre de phrases sans sujet. Est-ce les idéaux classiques de la renaissance qui se manifestent ?

5. Discussion et conclusion

Ce mémoire a été ouvert **en partant du constat** que la compréhension mutuelle entre le locuteur et l'interlocuteur est essentielle pour la communication et que les membres d'une communauté linguistique doivent suivre les mêmes conventions, voire la même grammaire. Le but du mémoire a été de suivre l'évolution des principaux constituants à travers le corpus des cinq versions du récit de la création biblique (Genèse 1.1-2.3) afin d'illustrer l'évolution. Dans ce but nous avons posé une question de recherche en trois parties auxquelles nous répondrons à partir des analyses des textes du corpus. Afin d'assurer une réponse à chacune de ces questions partielles nous les parcourons les unes après les autres :

1. Comment peut-on décrire l'évolution de l'ordre des principaux constituants ?

Les chiffres montrent que les versions françaises semblent avoir une préférence sans exception pour les phrases de structure SV(O)(S), ce qui peut indiquer une rigidité dans l'ordre des constituants, à laquelle nous nous sommes attendu. En latin, le nombre de phrases du type (O)V(O) et (O)VS(O) semble être réparti de façon plus égale, ce qui potentiellement confirme que l'ordre des constituants est plus libre en latin, comme le disent Riegel *et al.* (2018) et Perret (2018). Bauer (1995), de son côté, préfère de parler d'ordre des mots préféré, qu'elle considère est SOV en latin, ce dont les résultats de cette étude ne témoignent pas.

2. Comment peut-on décrire l'évolution du marquage casuel des principaux constituants ?

Le marquage casuel est mis complètement hors d'usage entre le XIII^e et le XVI^e siècle. Boysen (1996), soutient ce résultat en disant que la fin du XIII^e marque la fin de l'usage des cas. En opposition avec le latin et l'ancien français, les textes en moyen français, français classique et français moderne ne se servent pas d'un marquage casuel du sujet et du complément d'objet direct. Les six cas du latin (Tidner 1990), deviennent deux en ancien français (Hasenohr & Raynaud de Lage 2019). Dixon (1994) et Bacquin (2015) peignent l'histoire d'une simplification progressive du système casuel.

3. *Comment peut-on décrire l'évolution du marquage du sujet au sein du groupe verbal et l'usage du pronom personnel sujet ?*

Tous les textes du corpus comprennent une morphologie verbale vivante. Cependant, en français moderne, grand nombre des formes personnelles se montrent ambiguës, notamment à l'oral, ce qui peut indiquer que le système subit un nivellement (Matthews 2014), fait qui rend le sujet explicite indispensable pour la compréhension. Quant au sujet, les **tendances** générales indiquent une augmentation du nombre de pronoms personnels sujets explicites et une diminution du nombre de phrases sans sujet explicite.

Pour conclure, nous avons noté, comme prévu, une perte progressive de la morphologie du système casuel et du système verbal, **ce** qui en soi confirme que la langue change constamment (Saussure *et al.* 1955). Glessgen (2012) propose que plusieurs changements ont lieu entre le VI^e et le VIII^e siècle, ce qui potentiellement coïncide avec les résultats de cette étude, qui suggère que l'évolution principale **a lieu** entre IV et XIII. En effet, ces changements mènent ensuite au français du IX^e siècle (Walter 1994; Perret 2018). Nous notons également que l'ordre des constituants commence à changer lorsque le système casuel est toujours fonctionnel (à un degré). En outre, l'analyse nous rappelle que la langue est hétérogène et multiforme à tout moment. Dufresne (1995) met la variation en rapport avec le changement linguistique et Bacquin (2015), de son côté, souligne la riche diversité de l'ancien français. La conclusion globale des analyses du corpus confirme une évolution d'un état flexionnel vers un état isolant, ce qui fait partie du cycle de Dixon (1994). Comme nous avons vu, ce même auteur place le latin à 12H sur le cadran métaphorique de l'évolution morphosyntaxique. Selon Pereltsvaig (2012) le français moderne se retrouve vers 3H. Se fondant sur la figure 1, figure 7 illustre l'évolution du français. L'écart majeur entre le latin et l'ancien français signale des changements importants, qui, dans cette étude, se manifestent clairement dans l'usage et l'ordre des principaux constituants.

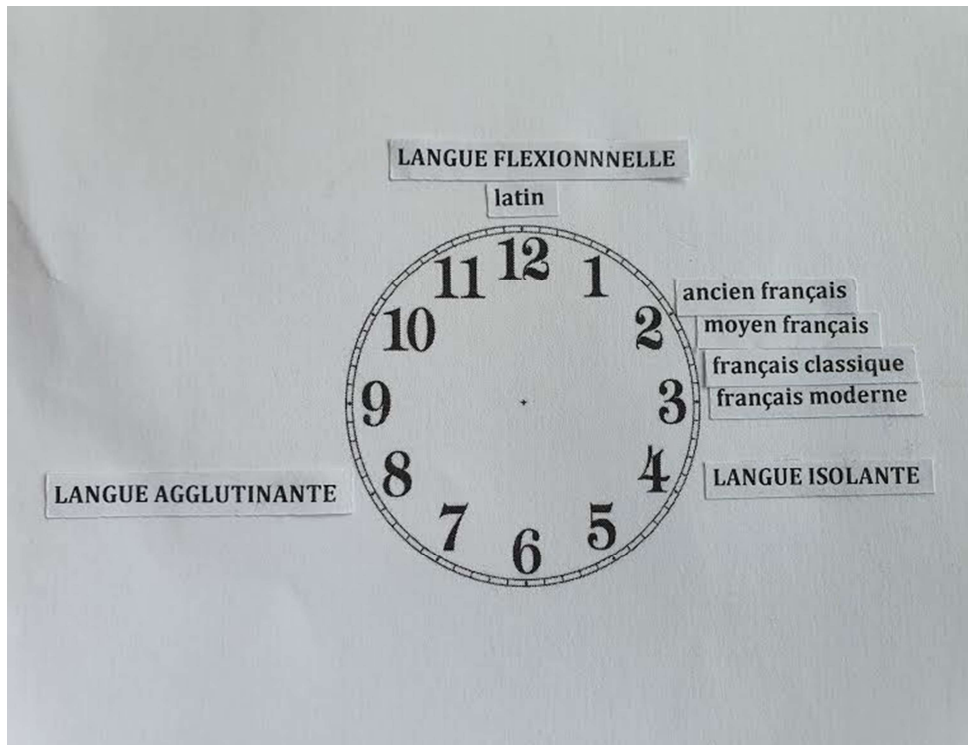


Figure 7. Notre interprétation du cadran de Dixon (1994) : positions du latin et du français

Cette étude nous a permis de suivre quelques traits du développement morphosyntaxique des principaux constituants du français à travers le récit de la création biblique de différentes époques. Elle a également illustré que « les parties de la **langue** ont soumises au changement » (Saussure 1955 :150) et que le français prend des formes différentes à différentes époques : l'ancien français, moyen français, français classique et français moderne selon la délimitation temporelle de Boysen (1996). L'avenir révélera la suite de l'évolution dont ce mémoire témoigne. En attendant, dans une future étude, il serait intéressant d'approfondir les études des matériaux de la longue époque de l'ancien français, époque marquée par une grande variation dans le temps et l'espace pas encore complètement exposée.

6. Références bibliographiques

Sources primaires

1. <https://www.biblegateway.com/passage/?search=Genesis+1&version=VULGATE> (IV)
2. QUEREUIL, M. (1988). La Bible française du XIII^e siècle. Édition critique de la Genèse. Genève : Librairie Droz S.A. (XIII)
3. <https://books.google.fr/books?id=cENbAAAACAAJ&printsec=frontcover#v=onepage&q&f=false> (XVI)
4. https://books.google.fr/books?id=-00_AAAAACAAJ&pg=PP11#v=onepage&q&f=false (XVIII)
5. <https://archive.org/details/labibledejerusalem/page/n11/mode/2up> (XX)

Sources secondaires imprimées

- BACQUIN, M. (2015). *Berättelsen om spegelbilden - det höviska och det narrativa begäret*. Lund : Eureka - Ellerströms akademiska n^{bre} 48.
- BAUER, B. (1995). *The emergence and development of SVO patterning in Latin and French: diachronic and psycholinguistic perspectives*. Oxford : Oxford University Press.
- BLADH, B. (2003). La Bible traduite en français contemporain. *Étude des équivalents du participe grec dans sept traductions du récit de la Passion dans les quatre Évangiles: forme, signification et sens*. Stockholm : Stockholms universitet.
- BOYSEN, G. (1996). *Fransk grammatik*. Lund: Studentlitteratur.
- CAMPBELL, L. (2013). *Historical Linguistics. An Introduction*. Troisième édition. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- DIWERSY, S., FALAISE, A., LAY, M. & SOUVAY, G. (2017). Ressources et méthodes pour l'analyse diachronique. *Langages*, 2(2), 21-44.
- DIXON, R. (1994). *Ergativity*. Cambridge: Cambridge University Press.^[1]_[SEP]
- DIXON, R. M. (2010). *Basic linguistic theory volume 2: Grammatical topics* (Vol. 2). Oxford University Press on Demand.
- DUBOIS, J. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- DUFRESNE, M. (1995). Étude diachronique de la cliticisation des pronoms sujets à partir du français médiéval. *Revue québécoise de linguistique*, 24 (1), 83-109. <https://doi.org/10.7202/603104ar>

- GLESSGEN, M. (2012). *Linguistique romane. Domaine et méthodes en linguistique française et romane*. Paris : Armand Colin.
- GREENBERG, J. (1963). Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements. Dans J. Greenberg, éd., *Universals of Language*. 73-113. Cambridge. Massachusetts.
- HASENOHR-ESNOS, G., & RAYNAUD DE LAGE, G. (2019). *Introduction à l'ancien français*. Paris : Armand Colin.
- KUEN, A. (1996). *Une Bible et tant de versions !* Saint-Légier (Suisse) : Éditions Emmasüs.
- LARRIVÉE, P. (2005). Contribution à un bilan méthodologique de la syntaxe de l'émergence diachronique du sujet obligatoire en français. Le paramètre du sujet nul et le statut des clitics. *L'Information grammaticale*, 107(1), 8-16.
- MATTHEWS, P. (2014). *Oxford Concise Dictionary of Linguistics*. Oxford: Oxford University Press.
- PERELTSVAIG, A. (2012). *Languages of the World: an introduction*. Cambridge: Cambridge University Press.
- PERRET, M. (2018). *Introduction à l'histoire de la langue française*. Paris : Armand Colin.
- RIEGEL, M., PELLAT, J-C. & Raoul, R. (2018). *Grammaire méthodique du français*. 7^e édition. Paris : Presses universitaires de France.
- SAUSSURE, F., BALLY, C., SECHEHAYE, A., & RIEDLINGER, A. (1955). *Cours de linguistique générale*. (6^e éd.) Paris : Payot.
- TIDNER, E. (1990). *Latinsk grammatik*. Stockholm : Liber.
- TUITE, K. (1999). Au-delà du Stammbaum: théories modernes du changement linguistique. *Anthropologie et sociétés*, 23(3), 15-52.
- WALTER, H. (1988). *Le français dans tous les sens*. Paris : Robert Laffont.
- WALTER, H. (1994). *L'aventure des langues en occident. Leur origine, leur histoire, leur géographie*. Paris : Robert Laffont.
- WITTMANN, H. (1983). Les réactions en chaîne en morphologie diachronique. Dans *Actes du colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle*, vol. 10, p.285-292, Université Laval. Québec.

Sources secondaires numériques

www.atilf.fr/dmf

www.latin-is-simple.com

<https://www.lexilogos.com/bible.htm>

<http://j.poitou.free.fr/pro/index.html>

6. Annexe

Légende des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1. Simplification du marquage casuel des articles définis..... | 15 |
| Tableau 2. Constituants analysés de la phrase..... | 18 |
| Tableau 3. Cas analysés..... | 20 |
| Tableau 3. Textes du corpus..... | 23 |
| Tableau 4. Analyses synchroniques..... | 26 |
| Tableau 9. Ambiguïté des formes verbales de XX..... | 31 |

Légende des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1. Notre interprétation du cadran de montre (Dixon 1994)..... | 14 |
| Figure 1. Pourcentage de phrases sans sujet (O)V(O)..... | 27 |
| Figure 2. Pourcentage de phrases du type SV(O)(S)..... | 28 |
| Figure 3. Pourcentage de phrases de structure (O)VS(O)..... | 29 |
| Figure 4. Durée du marquage casuel..... | 30 |
| Figure 5. Rapport, pronoms sujets explicites et phrases sans sujet..... | 31 |
| Figure 7. Notre interprétation du cadran de Dixon (1994) : positions du latin et du français.. | 35 |

